



N° 15752 /02/DIA

**DECISION D'ANNULATION D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**  
**N° 39/2025**

17 Dec 2025

**LA DIRECTRICE DU CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE MOHAMMED VI DE  
MARRAKECH**

- Vu la loi n°70-13 relative aux centres hospitaliers promulguée par le Dahir n° 1.16.62 du 17 Chaaban 1437 (22 Mai 2016) ;
- Vu le décret n°2-17-589 du 09 Kaada 1439 (23 juillet 2018) pris pour l'application de la loi n°70-13 relative aux centres hospitaliers universitaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu l'article 48 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ;
- Vu qu'un vice de procédure a été décelé.

**DECIDE**

**Article Unique :** L'annulation de la procédure d'appel d'offres National n° **39/2025** relatif à la réalisation des travaux d'électricité, de détection incendie et de génie civil pour la construction d'une partie du service des urgences chirurgicales et la mise à niveau de la salle de déchoquage et des locaux annexes de l'hôpital Ibn Tofail relevant du Centre Hospitalo-Universitaire Mohammed VI à Marrakech. *20/12/25*

17 Dec 2025



La Directrice du Centre Hospitalo-  
Universitaire Mohammed VI  
**Pr. KARIMA FOURAJI**